



LE TAGÈTE

Hors série n° 45, 2014

Marcel JB Tardif

Plante herbacée cultivée pour ses fleurs ornementales jaunes ou orangées à senteur poivrée, appelée communément oeillet.

DE L'ÉTAT OU DE L'ENTREPRISE

General Electric, au début des années 1990, s'est reconnue coupable, aux termes d'un accord négocié hors cour avec le gouvernement fédéral américain, à quatre accusations criminelles sous l'empire du Foreign Corrupt Practices Act. L'Oncle Sam a récupéré 75 millions de dollars, incluant 6 millions de dollars saisis sur le compte suisse de la Israel Air Force, alors que ses pertes estimées au départ n'excédaient apparemment pas les 42 millions de dollars¹.

General Electric, maintes fois poursuivie pour fraudes, et ce depuis 1985, comptait en 1990 quelque 30 règlements hors cour. Elle se distinguait du peloton des entreprises, en tenant la pôle position des sociétés criminelles sous contrat avec le Pentagon². Elle devançait la deuxième au palmarès, Teledyne, qui, elle, ne dénombrait que 7 règlements hors cour.

Le 29 juillet 1992, Jack Welch, pdg de GE, marquait les annales légales, sinon judiciaires, en étant contraint d'admettre pour la toute première fois, que son entreprise avait dérogé aux lois, et qu'elle acceptait la responsabilité inhérente aux procédures entamées contre elle.

Le 26 mars 1985, Verne Orr, Air Force Secretary, avait interdit GE de tout contrat de défense nationale ultérieur et de toute entreprise contractuelle nouvelle avec le gouvernement fédéral comme tel. GE était alors le quatrième plus gros fournisseur en matière de défense américaine. Ses revenus, tirés de la défense, représentaient pour elle un cinquième de son chiffre d'affaires. Le 15 avril suivant, Welch rencontrait Orr à Washington. Deux jours plus tard, la majeure partie des interdictions était levée. La force de persuasion, à son comble.

Trois jours plus tard seulement, GE Aerospace, basée à Valley Forge en Pennsylvanie, était accusée de surcharges totalisant 21 millions de dollars, eu égard à ses livraisons de systèmes électroniques aux unités de combat américaines. Des notes internes ont été produites en preuve, depuis son usine de Fairfield, où la direction avait intimé l'ordre à GE Aerospace de 'réaliser' un profit de 15 pourcent sur un contrat n'en autorisant que 8. C'est ce qu'il est convenu d'appeler, dans le jargon des affaires, le 'gross rate protection'. Rappelons, que GE tirait à l'époque 7 milliards de dollars annuellement de ses contrats avec l'État.

Ce qui choque profondément, dans tous ces dossiers de malversation et de fraude, c'est que la société civile, nous tous à l'exception des non contribuables que sont souvent les grandes entreprises, ne sait plus qui des entreprises qui de l'État gouverne. Les fraudes s'amoncellent, les fonds disparaissent et les causes meurent au feuilleton. Rien ou presque ne change, et surtout tout ou presque est perdu. L'entreprise commande l'État, et l'État suit ! Nous on essuie. Rien de plus naturel, nous ne sommes pas partie des tractations entreprises/État. Faut bien que quelqu'un paie, quand les entreprises et l'État se paient la tête des contribuables.

¹ Ce qui est exceptionnel. D'ordinaire, les gouvernements ne récupèrent rien ou presque de telles poursuites.

² On parle ici de 100 entreprises au bas mot.